

AU FIL DU FLON

JUIN 2022
COMMUNE LE FLON



INFORMATIONS COMMUNALES

GARAGE JAQUET

CHOEUR MIXTE

DÉPART JOSIANE FAVRE

CONCOURS

A MEDITER

Le secret du bonheur (conte africain)

Un enfant demande à son père : - "Dis papa, quel est le secret pour être heureux ?"

Sans dire un mot, le père demande à son fils de le suivre ;

Ils sortent de la maison, le père sur leur vieil âne et le fils suivant à pied.

Et les gens du village de dire : - "Mais quel mauvais père qui oblige ainsi son fils d'aller à pied !"

- "Tu as entendu mon fils ? Rentrons à la maison", dit le père.

Le lendemain ils sortent de nouveau.

Le père ayant installé son fils sur l'âne et lui marchant à côté.

Les gens du village dirent alors : - "Quel fils indigne, qui ne respecte pas son vieux père et le laisse aller à pied !"

- "Tu as entendu mon fils ? Rentrons à la maison".

Le jour suivant, ils s'installent tous les deux sur l'âne avant de quitter la maison.

Les villageois commentèrent en disant : - "Ils ne respectent pas leur bête à la surcharger ainsi !"

- "Tu as entendu mon fils ? Rentrons à la maison".

Le jour suivant, ils partirent en portant eux-mêmes leurs affaires, l'âne trottinant derrière eux.

Cette fois les gens du village y trouvèrent encore à redire :

- "Voilà qu'ils portent eux-mêmes leurs bagages maintenant ! C'est le monde à l'envers !"

- "Tu as entendu mon fils ? Rentrons à la maison".

De retour à la maison, le père dit à son fils : - "Tu me demandais l'autre jour le secret du bonheur.

Peu importe ce que tu fais, il y aura toujours quelqu'un pour y trouver à redire.

Fais ce qui te plaît et là tu seras vraiment heureux."





Vacances

L'Administration communale sera fermée pour les vacances d'été :

**du 01 août 2022
au 21 août 2022 y compris**

Nous serons de retour le lundi 22 août 2022, dès 09 h 00.

A ne pas oublier avant la fermeture du Bureau communal

✓ **CARTES DU COMPACTEUR** : à faire charger

✓ **CARTES D'IDENTITE** : pendant la fermeture de l'Administration communale, il y a toujours la possibilité de passer directement au Service des passeports, à Granges-Paccot, Rte d'Englisberg 11, pour commander vos documents ; merci de penser à téléphoner avant, pour prendre rendez-vous : 026 305 15 26

Nonagénaire

En ce 16 mai 2022, **Mme Blandine Dénervaud née Maillard** a fêté ses 90 printemps.

Le samedi 11 juin 2022, le Conseil communal lui a présenté ses bons vœux, au nom de la Commune et de ses habitants, en lui remettant un présent.

Nous lui souhaitons le meilleur.



Paiement des factures :

En cas de questions, vous pouvez contacter la Caisse communale, Mme Corinne Levrat, Administratrice des finances vous répondra volontiers : 021 907 62 46 ou caisse@leflon.ch

* * * *

Pensez également à consulter notre site Internet : www.leflon.ch

Et si vous ne trouvez pas les réponses souhaitées, vous pouvez appeler l'Administration communale : 021 907 12 11 ou commune@leflon.ch

AVS – Obligation de cotiser

QUI DOIT COTISER :

Toutes les personnes qui exercent en Suisse une activité lucrative dépendante ou indépendante ou qui y ont leur domicile civil sont tenues de payer des cotisations AVS/AI/APG.

En 2022, ce sont les personnes actives nées en 2004 qui entrent dans le cercle des cotisants. Les personnes sans activités lucratives sont tenues de payer les cotisations dès le 1er janvier qui suit leur 20e anniversaire.

IMPORTANT :

Les lacunes de cotisations peuvent entraîner une réduction des rentes. Pour obtenir une rente complète, il faut cotiser durant 44 années.

Ainsi,

- les indépendants
- les bénéficiaires de retraite anticipée
- les chômeurs en fin de droit
- **les étudiants**
- les personnes sans activité lucrative
- les personnes en incapacité de travail de longue durée
- les invalides qui n'exercent pas d'activité lucrative

doivent s'annoncer sans tarder à la caisse cantonale de compensation de leur domicile, afin de payer des cotisations AVS/AI/APG et de bénéficier, le moment venu, d'une rente AVS ou AI complète.

Il en va de même pour les personnes non actives dont le conjoint exerce une activité lucrative au sens de l'AVS et ne verse pas au moins CHF 956.00 de cotisations par année.

Vous trouverez toutes les informations sur le site de la Caisse de compensation du Canton de Fribourg : www.caisseavs.fr





CONSTRUCTIONS

Dicastère de Cardinaux Christian
Conseiller communal

Information sur les constructions

Bien que la majorité des propriétaires respectent les lois en la matière, **nous sommes de plus en plus souvent confrontés à des constructions et transformations illicites.**

Le Conseil communal est conscient de la complexité voire rigidité de la loi, spécialement pour ce qui concerne les bâtiments sis hors de la zone à bâtir. La loi prévoit une différence de traitement si le dossier émane de propriétaires exploitants agricoles ou de propriétaires non-exploitants (plus restrictif).

Le Conseil communal, en tant qu'organe de contrôle, tente de faire respecter la loi en vigueur avec bon sens, et compréhension mutuelle. Cependant, il est aussi obligé d'agir quand certains propriétaires le mettent devant le fait accompli. Il s'agit d'un souci d'équité envers les personnes.



ECOLES

Dicastère de Cardinaux Maude
Vice-Syndic

Après avoir fusionné avec Saint-Martin
- le cercle scolaire, en 2019
- l'accueil extrascolaire, en 2020
nous avons décidé de faire de même avec les transports scolaires, dès la rentrée 2022-2023.

Les TPF ayant été retenus pour cette prestation, nous aurons le plaisir, pour la Commune Le Flon, de poursuivre notre collaboration avec eux et pour Saint-Martin, ce sera une première.
Nous sommes certains que tout va bien se passer sachant que c'est une Entreprise fiable et de qualité.

Dans le cadre des discussions pour ces transports, nous avons étudié, en profondeur, le problème des répartitions d'élèves qui est souvent assez compliqué et parfois difficile dans les choix qu'il y a à faire.

Il a finalement été décidé de mettre les degrés 1H à 4H dans les écoles de Porsel et les degrés 5H à 8H dans les bâtiments de Saint-Martin.

- Cela va éviter des partages parfois peu heureux, à savoir le déplacement de 4 ou 5 élèves d'un degré pour compléter une classe à Saint-Martin ou vice versa en direction de Porsel.

- Cela va également faciliter l'organisation pour les parents qui, d'année en année, sauront sur quel site sera leur enfant.

En finalité cela permettra aux enfants du même âge de pouvoir rester ensemble pour suivre leur scolarité.

Il nous aura fallu 3 ans pour trouver un équilibre et nous sommes confiants sur le fait que la rentrée prochaine ainsi que les suivantes auront une bonne dynamique.

AES – ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Les locaux de notre Accueil extrascolaire se trouvent dans la Salle polyvalente à Porsel, de même les élèves de nos écoles s'y rendent pour suivre les cours de gymnastique. **De ce fait, il y a donc régulièrement et à toute heure de la semaine, des enfants aux abords de ce bâtiment.**

ATTENTION : nous demandons aux personnes qui se rendent à la déchetterie communale de ne pas « couper » à toute vitesse à travers les places de parc. Il s'agit d'éviter un accident grave.

MERCI de bien vouloir respecter ces enfants et d'utiliser la route communale puis de bifurquer en direction du compacteur ou de la benne à gazon.

Sylviane Girard

Directrice d'établissement



Janvier 2021, voilà plus d'une année qu'entraît en fonction notre nouvelle **Directrice d'établissement** pour notre cercle scolaire, il était donc grand temps de lui consacrer quelques lignes pour la présenter à tous ceux qui ne la connaissent pas encore.

Madame Sylviane Girard a repris le poste de Directrice d'établissement de nos écoles, assuré jusqu'alors ad interim par Madame Blerta Bunjaku, qui a souhaité plutôt se concentrer sur ses études et sa fonction d'enseignante et adjointe à la direction d'un établissement scolaire à Châtel-St-Denis.

La Veveyse n'est pas inconnue pour Mme Girard car elle est née à la porte de notre district, à Vaulruz. Domiciliée à Sâles encore récemment, elle enseigne quelques heures au Cycle d'orientation de la Veveyse à Châtel-St-Denis, son lieu de travail depuis 2003. Elle nous a confié il y a peu de temps qu'elle aimerait bien quitter son domicile pour trouver un lieu de vie plus nature et venir, pourquoi pas, s'installer près de nos écoles, mais son choix s'est porté sur une localité un peu plus éloignée, puisqu'elle vient d'emménager à Pont-la-Ville.

Mme Girard a trois grandes filles, deux sont enseignantes et la plus jeune est infirmière. Elle a également enseigné à l'école primaire pendant 14 ans puis est retournée à l'Université à 40 ans pour suivre une formation en enseignement spécialisé.

Derrière son œil malicieux, elle se définit comme une personne dynamique, franche, ouverte, parfois impatiente et un peu autoritaire...

Elle aime 😊

- ♣ Être dans la nature ! Faire du vélo, marcher, pratiquer du ski de fond ou de la rando, être sur une terrasse...
- ♣ Les jeux de société, avec ses filles ou amies...
- ♣ Lire ! Elle confie ne pas se souvenir d'une période de sa vie où elle n'a pas eu un livre en route...
- ♣ L'Italie... ses régions et sa cuisine !

Elle n'aime pas 😞

- ♣ La routine dans toutes ses formes...
- ♣ Les radins...
- ♣ La malveillance sous toutes ses formes...

Hormis ses heures passées au Cycle d'orientation, Sylviane nous décrit avec bienveillance, professionnalisme, humour et parfois sous le coup du stress une journée de Directrice d'établissement, que ce soit à Porsel ou à St-Martin, temps de présence qu'elle a bien réparti entre les 2 sites :

♣ J'arrive souvent au bureau pour 7h30 et là je reçois les enseignants, discute avec eux et règle des questions d'organisation. Je fais de même aux récréations, sur le temps de midi et après les cours.

♣ Une fois dans mon bureau, je traite le courrier et fais des téléphones au sujet des élèves, de l'organisation de l'école, les relations avec les autorités scolaires et les parents.

♣ J'essaie de passer aussi souvent que possible dans les classes ou, au moins, dans les couloirs pour échanger avec les élèves.

♣ Quand je trouve un moment, j'essaie de développer des projets pour notre école.

♣ J'assiste à des réunions avec les collègues directeurs, avec le Service des ressources...

♣ Je suis des formations pour la gestion du personnel, les projets du SEnOF (Service de l'enseignement obligatoire de langue française) et de la DICS (Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport) pour le maintien et développement de la qualité, évaluations...

♣ Je quitte le bureau entre 17h et 18h, laissant souvent encore des enseignantes dans leurs classes !

Durant ses heures de bureau et parfois même en dehors, Sylviane assure, comme elle le dit, le lien entre l'école et les autorités communales, auxquelles elle transmet les souhaits des enseignants ainsi que les siens. Elle parle de budget, de locaux, de transport, d'effectifs scolaires, de fermetures ou d'ouvertures de classes...

Ces échanges sont souvent signes de longues heures de discussions mais son dynamisme, son caractère et ses convictions font que tout se veut constructif et évolutif.



Porsel



Saint-Martin



EAU POTABLE

Dicastère de Favre Nicolas
Conseiller communal

Qu'est-ce que l'AVGG ?

C'est l'abréviation de : Association Veveyse Glâne Gruyère. Il s'agit d'une association intercommunale. Elle a été créée en 1962 et fêtera donc ces 60 ans cette année.

Le but est de fournir de l'eau potable de qualité aux propriétaires, d'améliorer l'approvisionnement en eau lors de sinistres, à l'aide notamment de 60 hydrantes sur le territoire de notre Commune.

Au fil des ans, la population a augmenté considérablement, c'est la raison pour laquelle, en 1998, l'AVGG a procédé au dédoublement de la conduite d'approvisionnement pour notre Commune, depuis le réservoir des Ecasseys qui a une capacité de 1'500 m3, ainsi que 500 m3 supplémentaires en cas de sinistre grave. Ainsi tous les habitants bénéficient d'eau potable en quantité suffisante.

En 2019, il y a eu la création d'une liaison entre le secteur des Bois à Porsel et la Commune de St Martin via Besencens.



Nouveau compteur à puce

Relevé des compteurs d'eau

Depuis deux ans maintenant, le relevé des compteurs se fait directement par les propriétaires, c'est-à-dire qu'ils reçoivent un mail de la part du Secrétariat communal les priant d'effectuer le relevé via une procédure informatisée.

Nous profitons de cette occasion pour les remercier chaleureusement pour leur collaboration.

Il est prévu, à terme, de faire le relevé des compteurs via émetteur radio. Nous avons commencé à équiper les bâtiments qui nécessitent un changement de compteur, avec des compteurs à puce ultrason (beaucoup plus précis). Les autres compteurs vont être changés progressivement.

Lorsque tous les bâtiments seront équipés de compteurs à puce, il sera possible de les lire à distance (depuis l'extérieur). Nous chargerons alors notre Employé communal de faire le nécessaire. Vous serez informés lorsque nous changerons de système.

PLAN DIRECTEUR REGIONAL (PDR) VEVEYSE

MISE EN CONSULTATION

→ **Consultation publique du PDR à partir du 27 mai 2022, pour une durée de 3 mois pour les autorités publiques et de 2 mois pour toutes les autres personnes.**

→ Possibilité de consulter les documents pendant cette période :

- soit auprès de la Commune Le Flon,
Ch. du Closel 30, 1699 Bouloz

- soit auprès de la Préfecture de la
Veveyse, Ch. du Château 11,
1618 Châtel-St-Denis

- via le site Internet communal :
www.leflon.ch sur la page d'accueil

- via le site Internet de l'ACV :
www.acv-fr.ch

→ Le projet est transmis aux services de l'Etat pour examen préalable en parallèle.

→ **Une séance d'information publique a eu lieu le 22 juin 2022 à Attalens.**

Contact pour informations complémentaires :

M. Savio Michellod, Président du
COFIL du PDR de la Veveyse :

Vente locaux communaux

Le planning de construction des locaux de l'Administration communale à Porsel, est respecté ; de ce fait, si tout va bien, il sera certainement possible d'emménager dans le courant de l'été prochain (2023).

Cela nous permettra de mettre en vente les actuels locaux de l'Administration communale à Bouloz.

Un tous-ménages sera adressé, dans le courant de l'automne 2022 aux habitants de notre Commune avec les indications nécessaires et les modalités d'achat.



Le Mot du Syndic

Chères Habitantes, Chers Habitants,

Nous voilà déjà à l'entrée de l'été ; cela se fait sentir avec des températures peu ordinaires pour la saison.

Depuis le début de l'année, passablement d'événements se sont passés en Suisse et chez nos voisins européens. Concernant notre pays, la bonne nouvelle s'est annoncée, à la mi-février 2022 par l'abandon des mesures Covid. Cela nous a réjoui et nous a permis de retrouver une certaine liberté de vivre comme par le passé.

Peu de répit cependant car au matin du 24 février, les infos diffusées par les médias annonçaient qu'un haut dirigeant autoritaire avait lancé l'invasion d'un pays voisin, l'Ukraine pour ne pas le nommer.

C'est une véritable catastrophe humanitaire, tant par les pertes civiles et militaires que par les atrocités commises par l'envahisseur. Cela nous laisse sans voix.



Bongard Jean-Claude

Nous concernant, nous devons faire face à une hausse des prix dans tous les domaines. En ce qui concerne nos réalisations et investissements communaux, nous devons nous attendre à des retards dans l'échéance des travaux vu la pénurie des fournitures.

C'est quand même un paradoxe car nous avons amorcé un redémarrage de l'économie à la suite de la pandémie qui était en train de s'atténuer.

La finalité de tout ceci, c'est de constater que nous vivons une drôle d'époque. Restons toutefois positifs et des jours meilleurs pointeront derrière le Moléson.



Enfin, je profite d'avoir la parole pour remercier chaleureusement toutes les personnes actives pour notre collectivité ainsi que mes Collègues du Conseil communal, les Collaboratrices et Collaborateurs communaux pour tout le travail effectué durant cette mi-année.

Les vacances étant proches, je vous souhaite, à toutes et à tous, au nom des Autorités communales et en mon nom, de très belles vacances et beaucoup de plaisir pour la seconde partie de l'année 2022.



Sylvie Chaperon
Conseillère en marketing de soi
Tél. 079 379 58 40

info@monsieurdeboulot.ch

www.monsieurdeboulot.ch



RECHERCHE D'EMPLOI

J'ai le plaisir de vous présenter mon programme d'aide à l'emploi intitulé :

Monsieur Duboulot




À la suite de mes études de consultante en marketing et communication d'entreprise, j'ai souhaité développer le marketing de soi.

Une statistique démontre qu'en suisse plus de 200'000 personnes ne remplissent pas les critères permettant de bénéficier des prestations de l'assurance-chômage. De ce fait, vous ne pouvez compter que sur vous pour vos recherches d'emploi. De plus, les informations obtenues sur Internet ne sont ni fiables ni personnalisées ou obsolètes.

Pour pallier à ce manque, j'ai créé un programme complet afin de vous aider à vous promouvoir efficacement sur le marché de l'emploi. Cependant, j'accompagne aussi les personnes inscrites au chômage qui ont besoin d'un soutien personnalisé.

Mon travail est passionnant car il met en lumière les qualités, les compétences ainsi que les valeurs de chacun.e.

Cette méthode est adaptée à tout âge et toute personne qui éprouve des difficultés dans ses recherches d'emploi, avec ou sans l'aide de l'assurance-chômage.

-  Vous avez terminé vos études mais vous n'avez pas encore décroché un emploi ?
-  Vous souhaitez reprendre une vie active mais vous ne savez pas comment réaliser votre dossier de candidature ?
-  Vous souhaitez changer d'entreprise, mettre à jour votre CV et préparer un entretien d'embauche ?

Le Programme *Monsieur Duboulot* est fait pour vous !!

Le conseil en image personnelle

Le style vestimentaire permet de découvrir quels types de vêtements sont appropriés pour les entretiens professionnels ou dans le cadre du poste que vous allez occuper.

La colorimétrie

Elle révèle les couleurs parfaites pour votre teint. Cela concerne également les nuances de vos vêtements, de vos cheveux et de votre maquillage. Ainsi votre allure sera optimale en toute occasion.

Mes prestations sont modulables selon vos besoins. Je vous renseigne avec plaisir.

Dossier de candidature

Préparation pour les entretiens professionnels

Codes vestimentaires

Compétences sociales en entreprise

Vous cherchez un JOB ?

Service Conseils Emploi gratuit à Fribourg et à Bulle

1. Préparation CV-lettre de motivation
2. Formation à la postulation en ligne
3. Permanence informatique de recherche d'emploi



Œuvre suisse d'entraide ouvrière **OSEO**

OSEO FRIBOURG

Schweizerisches Arbeiterhilfswerk **SAH**

Soccorso operaio svizzero **SOS**

travail et intégration

Informations

026 347 15 77

oseo-fr.ch

PLAN CANICULE : ANTICIPONS



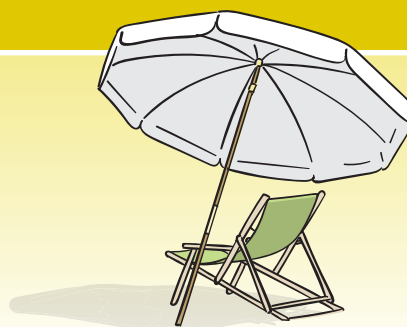
TROIS RÈGLES D'OR À SUIVRE EN CAS DE CANICULE

Protection contre la canicule – personnes âgées ou dépendantes

La canicule peut avoir des conséquences sur la santé et nuire aux capacités physiques et mentales. Les personnes âgées, les malades (chroniques), les enfants en bas âge et les femmes enceintes sont particulièrement à risque. Les personnes âgées ont particulièrement besoin d'aide: prendre soin de la santé des personnes âgées lors d'une canicule est l'affaire de tous. Les personnes âgées vivant seules et les personnes dépendantes ont besoin de notre attention.

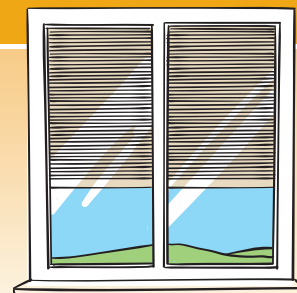
1. Eviter les efforts physiques

- ➔ Réduire au maximum l'activité physique aux heures les plus chaudes de la journée et privilégier les lieux ombragés.



2. Eviter la chaleur – se rafraîchir

- ➔ Fermer les fenêtres pendant la journée et éviter le soleil (tirer les rideaux, fermer les volets)
- ➔ Aérer la nuit
- ➔ Porter des vêtements légers
- ➔ Rafraîchir l'organisme en prenant des douches froides, en posant des linges froids sur le front et la nuque et des compresses froides sur les pieds et les mains



3. Boire beaucoup – manger léger

- ➔ Boire (au moins 1,5 l/jour) à intervalles réguliers, sans attendre d'avoir soif
- ➔ Prendre des repas froids et rafraîchissants: fruits, salades, légumes, produits laitiers
- ➔ Veiller à consommer suffisamment de sel




Symptômes potentiellement liés à la canicule

- Faiblesse
- Confusion
- Vertiges
- Maux de tête
- Crampes musculaires
- Bouche sèche
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée

Intervenir immédiatement!

- Boire beaucoup
- Rafraîchir le corps
- Appeler un médecin

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé publique OFSP

3-10 381858



PROTÉGEONS LES ENFANTS!
CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS
OU DE PICS D'OZONE:

1

Protéger les enfants de la chaleur

- ... Bien aérer les locaux tôt le matin et la nuit
- ... Privilégier des activités matinales et à l'ombre
- ... Ne pas exposer les enfants au soleil
- ... Penser au chapeau, au t-shirt et à la crème solaire
- ... Ne jamais laisser un enfant dans une voiture ou sans surveillance

2

Rafrâchir les enfants

- ... Les rafraîchir par des douches tièdes ou un linge humide
- ... Leur offrir de l'eau régulièrement
- ... Leur servir des repas rafraîchissants, froids et légers
- ... Les habiller légèrement

3

Prendre grand soin des enfants malades

- ... Être particulièrement attentif aux enfants atteints de maladies chroniques, cardio-vasculaires ou neurologiques
- ... Surveiller les signes d'épuisement et de fatigue, la sécheresse de la peau et des lèvres
- ... Consulter un médecin en cas de doute, en particulier lors de diarrhées (attention à la déshydratation rapide)

En présence de signaux d'alerte: appeler le médecin traitant.
S'il est absent, appeler le médecin de garde.

EN CAS D'URGENCE APPELER LE 144



Pour en savoir plus:
www.canicule.ch (français et italien)
www.hitzewelle.ch (allemand)

Informations extraites de la documentation de l'Office fédéral de la santé publique.
Sophie la girafe® modèle déposé / design patent ©WULLI.
Ce document a été édité avec l'aimable autorisation du Service de la santé publique du canton de Vaud. Juin 2010.

Service de transport pour personnes à mobilité réduite



La Fondation Passe Partout est un service de transport pour personnes à mobilité réduite domiciliées dans la Veveyse ne pouvant pas utiliser les transports publics.

Une quarantaine de conductrices et conducteurs bénévoles dispose de deux véhicules spécialement aménagés pour accueillir une personne en fauteuil roulant et des accompagnant.e.s.

Ils vous amèneront chez le médecin, le physiothérapeute, le dentiste, le coiffeur, le pédicure, à l'hôpital. Ils faciliteront une visite à la famille, aux amis et permettront d'effectuer vos achats ou de profiter de loisirs et de la vie culturelle.

Avec le soutien de la Fédération fribourgeoise des retraités de la Veveyse, vous pourrez bénéficier du Foyer de Jour de la Maison St-Joseph.

Une permanence téléphonique est assurée par l'accueil de la Maison St-Joseph à Châtel-St-Denis

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 au ☎ 021 948 11 00

Conditions de réservations

- au plus tard la veille jusqu'à 11h45
- le vendredi pour le lundi
- les courses du soir, du week-end et des jours fériés sont possibles en fonction de la disponibilité des conducteur.trice.s bénévoles

Tarifs : CHF 2.00 par course + CHF 0.60 par km parcourus



(de gauche à droite : Michel, Angela, Régis, Pierre)

Conducteurs ou conductrices bénévoles

Nous recherchons en tout temps des conductrices ou conducteurs bénévoles. Si vous souhaitez vous aussi investir un peu de votre temps en faveur des personnes à mobilité réduite de votre région, Madame Martine Rey vous renseignera avec plaisir au ☎ 021 948 86 36



*« Il y a deux choses qui ne sont jamais de trop :
les amis et les vacances ! »*

(Lume)

Merci de votre attention.

Le Secrétariat communal reste, bien entendu, volontiers à disposition pour toutes questions ou renseignements. 😊

Les 3 Collaboratrices : Francine, Murielle et Corinne



BONNES VACANCES

Place maintenant à la partie NEWS
préparée par Mme Sylvie Chaperon
qui nous fait le plaisir de nous livrer ses textes



Le garage des frères Jaquet ne passe pas inaperçu. Ce grand bâtiment est conçu pour vendre et réparer des engins agricoles qui peuvent atteindre 3 mètres de hauteur !!

Il est situé au cœur de Porsel. L'exposition de leurs beaux tracteurs rouges fait partie du décor depuis plus de 10 ans.

C'est Christophe qui me reçoit et m'invite à découvrir l'entreprise familiale. Une équipe de 6 personnes dont 2 apprentis est à l'œuvre toute l'année afin de garantir un travail de qualité. La relation avec les clients et la satisfaction de ceux-ci sont au cœur de leur priorité.

Bonjour Christophe, merci de me faire découvrir l'univers de la mécanique sur petits ou grands véhicules.

Êtes-vous originaire de la région ?

Oui, nous sommes de Chavannes-les-Fort où nous avons grandi dans une famille d'agriculteurs.

Nous avons l'habitude de réparer, dans la mesure du possible, nos véhicules nous-mêmes. J'ai toujours été intéressé par la mécanique et avec les années, c'est devenu une passion. Après mon CFC de mécanicien automobile, j'ai continué pour obtenir un CFC de mécanicien sur engins agricoles. Mon frère aîné Philippe, quant à lui, a combiné un CFC de mécanicien sur machines agricoles avec un CFC en agriculture. De ce fait, nous sommes très complémentaires.

Pour travailler dans ce milieu, on ne peut pas se contenter de réparer, il est indispensable de connaître le monde de la paysannerie et toutes les exigences que cela implique. Il faut être prêts à partir dépanner à toute heure que ce soit la semaine ou le week-end. C'est aussi cela qui nous plaît, chaque jour est différent et amène de nouveaux défis.

Qu'est-ce qui définit le choix d'un modèle de tracteur plutôt qu'un autre ?

Il est évident que les caractéristiques mécaniques sont prioritaires par rapport à l'usage sur le terrain. Mais comme pour l'achat d'une voiture, le confort et le design sont également pris en compte. Pour certains clients, c'est même une passion que de posséder un de ces modèles.

L'électronique est devenue incontournable dans ce domaine. Comment gérer tous ces aspects techniques ?

Nous suivons des formations continues pour les ordinateurs de bord et appareils de diagnostic. Nous procédons également aux mises à jour. L'informatique fournit plus de précision lors de l'ensemencement des terres, ce qui amène à une importante économie sur les quantités et favorise la rentabilité. Les jeunes maîtrisent bien l'utilisation de tous ces paramètres. Pour la génération plus âgée, c'est plus difficile mais nous les formons et sommes à leur écoute en cas de problèmes. C'est cet ensemble d'échanges qui nous permet de développer une relation privilégiée avec notre clientèle. J'ajouterais que pour les véhicules automobiles il y a de plus en plus d'électronique à bord. Dans ce domaine il faut aussi se tenir au courant des avancées technologiques.

Que faut-il comme permis pour conduire les différents engins agricoles ?

Les principales catégories de permis sont :

G	14 ans 30 km/h
G 40	14 ans 40 km
M	14 ans
F	16 ans
B1	18 ans

Certaines machines agricoles ne sont utilisées que pour des périodes définies durant l'année, est-il possible de les louer plutôt que de les acheter ?

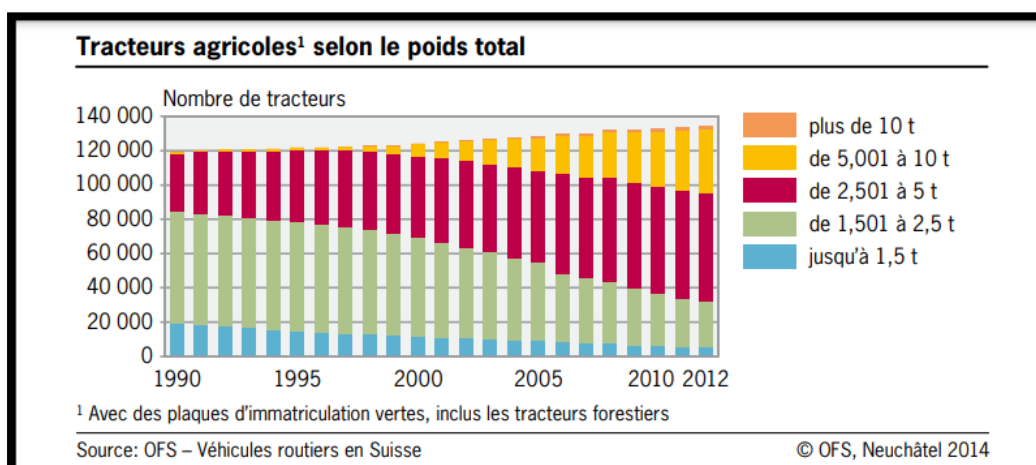
Oui en effet, il existe des coopératives comme CAUMA qui les louent à cet effet. Cependant, bien des paysans préfèrent acquérir leurs propres engins. Cela leur offre la liberté d'organiser les travaux et les moissons selon leur calendrier ou en tenant compte de la météo.

Quels sont les domaines professionnels qui utilisent les engins agricoles ?

Nous pensons en premier à la paysannerie mais il existe de nombreuses exploitations où les tracteurs, par exemple, sont indispensables : Exploitation forestière – viticole – maraîchère – travaux communaux – domaine équestre etc.

Les sites de l'OCN et de l'OFROU fournissent tous les renseignements pour passer les examens et édicter les règles de circulation concernant toutes les catégories d'engins agricoles.

Malgré la diminution du nombre de paysans, il se vend environ chaque année 2800 tracteurs neufs. Cela démontre qu'en Suisse il y a encore de beaux jours pour ces engins.



Où sont fabriqués les tracteurs STEYR et CASE ?

La maison-mère est en Autriche mais certaines marques ou catégories sont fabriquées aux États-Unis et en Italie.

Tous les 2 ans à lieu la foire AGRAMA à Berne. Les concessionnaires et le public non professionnel peuvent s'y rendre pour se tenir au courant des dernières évolutions.

Est-ce que les pneus, les batteries etc. se recyclent ?

Oui il existe plusieurs centres de recyclage. Nous sommes tenus par la loi de nous y référer afin d'éliminer ces différents genres de matériaux.

Ici la marque CASE présente un prototype de tracteur autonome



Les technologies Echotech (hybrides et électriques) se développent-elles également dans ce domaine ?

Oui la conception des tracteurs évolue dans ce sens. Je pense que dans le futur nous irons même vers l'hydrogène mais le diesel pour les tracteurs et l'essence pour les véhicules automobiles sont toujours d'actualité.

Est-ce qu'il est envisageable dans l'avenir que les tracteurs deviennent autonomes comme on le voit avec nos tondeuses et certains véhicules ?

Oui cela existe déjà !! Mais c'est plutôt réservé pour de très grandes exploitations. En Suisse la configuration et la grandeur des domaines ne s'y prêtent pas.



Peut-on laver les véhicules chez vous ?

Oui nous avons 2 stations de lavage adaptées pour petits et grands véhicules. Vous avez le choix de le faire vous-mêmes ou nous nous en chargeons.



Trio des engins agricoles :
Philippe : 079 443 60 91

Duo véhicules automobiles :
Christophe : 079 637 78 93



Le garage Jaquet :
Une équipe qui roule !



Jaquet Frères Sàrl Rte de Romont 12 1699 Porsel

Garagejaquet71@hotmail.com www.garage-jaquet.ch

LE CONSEIL DES PARENTS COV

De quoi parle-t-on ?

- **Le Conseil des Parents** a vu le jour le 9 septembre 2014 avec la loi sur la scolarité obligatoire.
- Il permet d'échanger des informations et le débat de propositions entre parents, établissements et communes. Il défend les préoccupations des parents et l'intérêt des élèves en général.
- C'est un organe consultatif pour le comité d'école et la direction sur les questions pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important.
- Le Conseil des Parents porte aussi sur la collaboration entre l'école et les parents ainsi que sur le bien-être des élèves et leurs conditions d'étude.

Bonjour Corinne,

Bien que vous alliez prochainement quitter vos fonctions de déléguée pour la commune de Le Flon, vous avez souhaité nous faire part des nombreuses actions développées par le Conseil des Parents pour le Cycle d'Orientation de la Veveyse.

Oui, il me semblait important d'informer la population sur nos activités, nos projets et ce que nous avons déjà pu réaliser depuis notre création en 2019.

Combien de fois vous réunissez-vous dans l'année ?

Cela dépend des projets mais généralement 3 à 4 fois.

Qui peut rejoindre le Conseil des Parents ?

Chaque parent qui a un ou des enfants scolarisés au CO de la Veveyse. Lorsqu'on devient membre, nous nous engageons pour 3 ans ce qui correspond à la durée du cycle d'orientation. Cependant il est tout à fait possible, en dehors d'une adhésion, de faire des propositions, d'exprimer une envie ou une problématique.

Pour cela il faut contacter le/la délégué.e de sa commune. À ce sujet une nouvelle personne reprendra mon poste d'ici la rentrée 2022.

Quels sont les problèmes dont on vous parle le plus souvent ?

Après un questionnaire envoyé aux parents de la Veveyse, nous avons retenu par exemple :

Une demande pour une solution concernant les repas pris au sein de la cafétéria du CO :

- Donner la possibilité aux élèves qui mangent sur place de pouvoir se réchauffer leur plat « maison ». Ceci dans le but de diminuer le coût ou pour des raisons d'allergies ou encore de choix alimentaires personnels.

Ce que nous avons déjà réussi à mettre en fonction :

- Un service d'aide aux devoirs pour le degré secondaire. La liste est disponible auprès de la commune sous www.leflon.ch (rubriques Ecoles puis COV)

Nous organisons également des conférences sur des thèmes divers en lien avec les difficultés rencontrées tant par les élèves que par les parents.

Le 29 mars nous avons proposé une conférence qui traitait des problèmes de l'endormissement et du sommeil chez les adolescents. Diverses pistes ont été développées notamment celles des jeux vidéos pratiqués le soir.... Par ailleurs nous avons un projet avec le travailleur social du COV concernant les écrans.



Quels sont les projets que vous aimeriez voir se réaliser ?

Il y en a beaucoup ! Certains peuvent prendre du temps à se concrétiser :

- Une infirmerie comprenant également une psychologue. Voir loi **Frimesco**
- Créer un logo propre au Conseil des Parents



- Ouvrir une communication conjointe entre le Conseil des Parents du COV et l'école primaire afin que tous les degrés puissent en bénéficier.

Parlons de cette formidable brochure qui est disponible en version PDF sur <https://www.coveveyse.ch/fr/conseil-des-parents>

En effet, elle est le fruit de collaborations avec différents organismes, traitant des sujets liés à la santé physique et morale etc. De nombreux thèmes sont abordés. J'invite les parents et les adolescents à la consulter. Vous y trouverez des conseils et des adresses utiles à chaque situation.



Merci à :

Madame Corinne Humbert-Froidevaux
Déléguée pour la Commune Le Flon

Madame Maude Cardinaux
Vice-Syndique
Présidente du Conseil des Parents du COV

Monsieur Pierre Deschenaux
Directeur du COV

pour leur collaboration à la réalisation de ce reportage.

LE CHŒUR MIXTE FÊTE SES 60 ANS

Quelle chance de bénéficier d'un chœur mixte talentueux et investi au sein de notre Commune. Il est notre fierté et notre admiration depuis plus de 60 ans. En effet, nous aurions dû assister à cette magnifique cérémonie il y a déjà plus de 2 ans, cependant la pandémie du Covid nous a obligés à différer cet événement.

Nous sommes ravis de pouvoir enfin leur rendre hommage.

Pascal Ducrest m'accueille dans sa belle ferme pour me raconter l'histoire passionnante du chœur mixte. C'est lors de ses récits que je réalise l'ampleur de son investissement et de son dévouement pour permettre à ce chœur de résonner encore longtemps dans nos campagnes.

**Bonjour Pascal,
Vous êtes le Président du Chœur Mixte de
notre commune depuis 2015. Merci de faire
découvrir à nos lecteurs l'histoire de ces
femmes et de ces hommes qui chantent
depuis des décennies.**

Oui, c'est une grande fierté de présider un chœur tel que celui-ci. D'autant plus qu'il ne s'agit pas simplement de venir chanter un répertoire, cela va bien au-delà. Lorsqu'on intègre un chœur d'église, il se crée un lien avec sa communauté. C'est une manière de partager et communier avec sa foi. C'est aussi donner de son temps pour chanter lors d'événements heureux ou à l'occasion de moments plus solennels.

Pour quelles occasions chantez-vous ?

Il y en a beaucoup et toutes différentes. En premier lieu pour les messes chantées et les fêtes religieuses comme à Noël, à Pâques ou à la Fête Dieu etc. Nous chantons également lors de mariages ou d'enterrements.

Chaque année, nous nous rendons dans un EMS pour leur apporter de la joie, communiquée à travers nos chants.

Le chœur mixte organise aussi un concert annuel ouvert au public. Nous sommes aussi présents à l'occasion des fêtes des Céciliennes. En 1994 elles ont eu lieu à Porsel.

Que signifie les Céciliennes de Saint Henri ?

Ce sont des chœurs d'église, devenus mixtes entre 1950 et 1970. Ils chantent tout au long de l'année (avec une pause estivale) lors des célébrations religieuses. Les fêtes des Céciliennes permettent la rencontre entre les chœurs régionaux. Elles sont organisées tous les 3 ou 4 ans, offrant la possibilité de montrer leur talent en passant devant un jury. La première fête cantonale a eu lieu en 1908. L'Abbé Bovet devient le président des Céciliennes Fribourgeoises, il y restera près de 40 ans !! De nos jours, l'Association des Céciliennes a pour objectif de faire connaître des compositions de nouveaux auteurs fribourgeois et suisses. (réf. Florence Bays)

Le Chœur mixte fête ses 60 ans !! Pouvez-vous nous raconter son histoire ?

Avec plaisir ! Depuis toujours, les voix des hommes ont résonné en l'église de Porsel. En ce temps, les messes étaient en latin. Les superbes chants grégoriens retentissaient dans ses murs. En 1960, trop peu nombreux, ils ont proposé de partager leur tribune avec des femmes. Chanteuses et chanteurs ont découvert le plaisir des pièces (répertoires) à quatre voix. Dès lors, les messes se sont données en français.

Comment est née l'idée d'avoir une bannière ?

Afin de donner une identité et un signe de ralliement au Chœur mixte, une bannière fut réalisée. La bénédiction de cette bannière a eu lieu le 4 octobre 1970 en présence de Mme Béatrice Ecoffey qui en était la Marraine et de M. Francis Barbey qui était le Parrain. Elle représente Sainte Cécile.



Depuis quand portez-vous le costume traditionnel ?

Au départ il y avait des blouses et chemises blanches sur jupes et pantalons noirs. En 1976 les dames portaient une robe bleue et une écharpe claire tandis que les messieurs portaient un costume bleu avec gilet et chemise blanche, parée de pompons. Ce n'est qu'en 1990 que le Dzaquillon pour les dames et le Bredzon pour les messieurs sont apparus.

Combien de personnes ont dirigés le Chœur mixte de Porsel ?

Notre fierté réside dans le fait qu'il y a eu autant de femmes que d'hommes pour diriger notre chorale. Durant toutes ces années, nous avons eu en tout 8 directrices et directeurs mais c'est M. Claude Dévaud de Porsel qui est resté le plus longtemps avec 25 ans à ce poste. Depuis 2015, M. Jean-Daniel Scyboz est le nouveau directeur du Chœur mixte.

Cette année les chanteuses et les chanteurs ont, à nouveau, été récompensés pour leur longévité au sein du Chœur mixte :

En effet, le 24 avril, nous avons eu l'honneur de remettre 2 médailles Bene Merenti en l'église de Porsel. M. l'Abbé Jean-Claude Cuennet et le Prévôt de la cathédrale de Fribourg M. Jean-Jacques Martin ont officié lors de cette belle messe. Ces médailles ont été décernées à Mme Véronique Pittet pour ses 40 ans au sein des chœurs mixtes de Villaz-St-Pierre et de Porsel. Quant à M. Antoine Pittet, sa médaille lui a été décernée pour ses 40 ans au service de la Communauté religieuse mais aussi pour son dévouement au sein de l'église. Nous sommes fiers de compter 14 médaillés Bene Merenti dont 11 sont toujours actifs !



N'oublions pas de remercier chaleureusement nos fidèles chanteuses et chanteurs qui nous accompagnent depuis des décennies :

Véronique Pittet 40 ans - Richard 42 ans – Claudine F. 45 ans – Sylviane 46 ans – Bernadette 47 ans – Jean-Claude 49 ans – Denise 50 ans – Jeannine 51 ans – Françoise 52 ans – Jacques 54 ans – Jean-Daniel 55 ans – Fernand 61 ans.

Quel est l'événement qui restera gravé dans l'histoire du chœur mixte ?

Il y en a quelques-uns mais le plus beau souvenir sans conteste, c'est celui où nous avons participé à la *Fête des Vignerons* en 2019. Le 24 juillet et le 3 août nous étions présents dans *Le village Fribourgeois*. Chanter pour une occasion comme celle-ci est inoubliable. De plus, j'ai été sélectionné comme soliste. Partager cette expérience sur cette immense scène avec les participants et le public procure des émotions intenses. Ce fut un moment extraordinaire qui restera dans mon cœur et dans mes souvenirs pour toujours. Je profite de remercier ma famille qui m'a remplacé dans mes tâches pendant les nombreuses répétitions. Sans elle, je n'aurais pas réussi à mener de front le travail à la ferme et mes allers-retours à la *Fête des Vignerons*. Dans ces moments-là, on oublie la fatigue pour ne retenir que le bonheur de vivre un événement unique dans sa vie.



Pascal Ducret 4^{ème} depuis la droite

Que ferez-vous lors de votre prochaine sortie annuelle ?

Après une longue période d'inactivité due au Covid, nous allons enfin pouvoir repartir tous ensemble et cette fois, nous nous rendrons en Autriche pendant 4 jours pour fêter nos 60 ans d'existence !!

Maintenant laissons la place à Jean-Daniel Scyboz pour nous faire part de sa fierté et de son bonheur de diriger notre chœur mixte.

Petit mot du « chef »

Relater soixante ans de la vie de notre cher Chœur-mixte paroissial alors que je n'en connais que les sept dernières n'est pas une mince affaire ! Et encore, s'il ne faut pas compter ces malheureuses années-Covid, il n'en reste donc que cinq mais, croyez-moi, se plonger dans ces souvenirs est un exercice vertigineux !

En effet, la rétrospective de ces quelques saisons musicales m'amène à dénombrer pas moins d'une dizaine de concerts aussi bien en l'église de Porsel qu'à Chermignon, Chavannes-sur-Moudon, Montana, Sâles, Fribourg, Lyon et j'en passe, auxquels s'ajoutent des prestations telles que notre participation, à deux reprises, à la *Fête des Vignerons* dans le cadre du village fribourgeois veveysan, des messes et prestations à Bourguillon, dans des homes et au HFR, sur la Place du Marché à Montreux, en la Basilique de Fourvière avec le décanat St-Henri, une solennité de Céciliennes à Châtel, une fête cantonale Tutticanti à Bulle..., n'en jetez plus !

Remarquez au passage que je n'ai pas comptabilisé les nombreuses messes et célébrations religieuses célébrées à Porsel, dont trois fêtes de remise de médailles « Bene Merenti » à des chanteurs particulièrement méritants !

Quelle activité, quelle énergie pour une chorale soixantenaire ! Si cette opiniâtreté, cette vitalité ont perduré tout au long de son existence, je vous laisse imaginer l'épaisseur du volume-souvenirs pour 60 ans !!

Et tout cela est le fait d'une (trop) petite poignée de chanteuses et chanteurs, enthousiastes et fidèles, qui, malgré l'air du temps, continuent à s'investir et à investir du temps, de la volonté, de la persévérance ! Arrêtons-là cette liste de synonymes imaginant que le lecteur de ces quelques lignes en aura bien compris l'essence. Comme chef, je suis d'abord admiratif et très sincèrement fier et reconnaissant envers les membres de notre chœur paroissial !

Je ne saurais que trop encourager les indécis, les jeunes et les moins jeunes, à nous rejoindre pour relever les nombreux défis que cette formidable phalange de chanteurs ne manquera pas de relever ! A commencer par le voyage à Salzbourg en décembre prochain qui leur offrira notamment la possibilité de chanter au célèbre Marché de Noël de cette sublime ville autrichienne.

En conclusion, je voudrais dire encore qu'il fait bon être directeur d'une telle chorale qui non seulement paraît hyperactive mais dont le répertoire, en particulier religieux, est impressionnant. S'ajoute encore un élément que je ne voudrais pas omettre de souligner, à savoir la belle ambiance, l'amitié et la confiance qui y règnent.

Ce n'est donc que du bonheur pour moi, qui sait pouvoir envisager encore de nombreuses et belles années au sein de l'ensemble vocal Saint-Gorgon ! Merci de votre lecture attentive. Jean-Daniel Scyboz

Remerciements :

Une chorale seule ne pourrait pas exprimer son talent sans organiste. Il.elle occupe un rôle important, permettant aux chants de s'envoler jusqu'au plus hautes voûtes de l'église. M. Pascal Monney a accompagné le chœur mixte jusqu'en 1990 puis, se sont succédés M. Bernard Dévaud, Mme Carole Périsset et actuellement M. Jérôme Barras, très apprécié et reconnu pour ses talents de musicien.

Des remerciements tout particuliers à M. l'Abbé Jean-Claude Cuennet qui a servi les messes en l'église de Porsel durant 10 ans. Nous lui souhaitons une heureuse retraite.



Départ de Madame Josiane Favre



La vie est faite de nombreuses étapes qui se succèdent au gré des années.

Le proverbe dit qu'il y a un temps pour tout. Il est temps, maintenant, pour Josiane Favre de quitter le monde du travail et de ses obligations.

Il est temps pour elle de regarder l'avenir sereinement et de profiter de son temps libre et de ses journées parfois remplies de surprises, quand des amis passent à l'improviste et espèrent trouver Josiane dans son jardin entretenu avec passion. Si elle n'est pas là, c'est qu'elle est partie en randonnée dans notre beau pays. Il conviendra alors de lui laisser un petit mot sur la porte et de tenter sa chance une autre fois.....

Bonjour Josiane,

Avant de vous établir dans notre commune, vous avez vécu dans le Jura. C'est en 1991 que vous êtes arrivée à Bouloz.

Après un apprentissage d'employée de commerce en section « G », j'ai travaillé dans la nouvelle administration cantonale du Jura.

En 1995 j'ai été engagée en tant que caissière communale à Bouloz. Par la suite j'ai repris toute l'administration de cette commune qui comptait alors environ 370 habitants. Le travail de cette époque était moins contraignant qu'à l'heure actuelle.

À la suite du processus de fusion, la nouvelle commune *Le Flon* est née et dorénavant composée de trois villages : Bouloz, Pont et Porsel. La réorganisation administrative étant en place, je collabore avec Mme Francine Da Costa, secrétaire communale et Mme Anne Charrière, préposée au contrôle des habitants. Lors de cette fusion, le poste de caissière communale m'a été attribué. Ce qui implique d'une part d'établir annuellement les budgets, la comptabilité et les comptes et d'autre part la facturation, les encaissements ainsi que le suivi des débiteurs et toutes autres tâches dévolues à ce poste. En 2008, un nouvel outil informatique « Urbanus » et ses applications a été mis en place ce qui a renforcé l'efficacité et l'efficacite au travail. Par la suite, j'ai repris le contrôle des habitants et ses diverses missions, le tout en collaboration avec les conseillers communaux.

Je termine mon activité au sein de la commune avec beaucoup de satisfaction. Cela m'a permis d'acquérir de grandes compétences professionnelles, créer des liens et bien sûr j'ai beaucoup apprécié le contact et les échanges avec la population.

Dès mon arrivée dans la commune, je me suis investie auprès du *Ski-Club Bouloz*. En tant que bénévole, j'ai aussi accepté la responsabilité de plusieurs postes lors de diverses fêtes villageoises.

A partir de fin juin, j'aurai le plaisir d'intégrer la nouvelle *Commission Senior+* qui vise à développer l'intégration des seniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins ainsi qu'au maintien de leur autonomie.

Le moment est venu pour moi de profiter de ma retraite en savourant les petits et grands plaisirs de la vie...

Je saisis l'occasion d'exprimer de chaleureux remerciements à tous mes formidables collègues ainsi qu'à toutes les personnes que j'ai côtoyées durant ces 27 années.

Un merci tout particulier à notre syndic, M. Jean-Claude Bongard qui a tenu à me rendre un touchant et émouvant hommage, à l'occasion de mon départ lors de l'assemblée communale du 19 avril 2022.

Josiane Favre

JEUX-CONCOURS Au fil du Flon

Chères lectrices et chers lecteurs,

Nous vous proposons un concours qui vous permettra de gagner trois bons d'une valeur de CHF 50.00 à utiliser dans les commerces suivants :

Restaurant Fleur de Lys – Boulangerie-épicerie D. Roch – Laiterie-Fromagerie A. Pittet.

Les gagnants sont tirés au sort et informés par courrier.

Merci de nous retourner votre coupon-réponse dûment rempli à :
Administration communale Le Flon Ch. du Closel 30 1699 Bouloz
ou par mail : commune@leflon.ch

Date limite : **lundi 18 juillet 2022 à minuit**

Les réponses se trouvent cachées dans le bulletin d'information communal et les reportages.
Nous vous souhaitons bonne chance et bonne lecture !

Question 1

Donnez les nom/prénom de notre nouvelle nonagénnaire.

Question 2

Comment s'appelle le Programme d'aide à l'emploi ?

Question 3

Depuis quelle année le chœur-mixte porte-t-il les costumes traditionnels : Dzaquillon pour les dames et Bredzon pour les messieurs ?



Coupon-réponse Jeux-Concours Au Fil du Flon

Réponse 1 _____

Réponse 2 _____

Réponse 3 _____

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

CONTACT

Vous avez des informations à faire passer via le bulletin communal
AU FIL DU FLON ?

Une idée d'article intéressant à faire paraître ?



COORDONNEES

N'hésitez pas à nous contacter :

commune@leflon.ch

sylviechaperon@protonmail.ch

Ou par téléphone au 021/907 12 11

